

Association InterCAMSP

28 rue Chanzy
13300 SALON DE PROVENCE

04 86 64 81 92

contact@intercamsp.fr

www.intercamsp.fr

Objet : *Lettre aux adhérents relative au tableau de bord CNSA*

Chers adhérents,

Suite à la réunion du 9 février avec la CNSA¹, nous vous informons des avancées de la nouvelle trame du Tableau de Bord et des indications annoncées par la CNSA.

2 points furent à l'ordre du jour :

- Un 2^{ème} nouveau format.
- La collecte des données 2023 pour le rapport 2024

Nouveau principe de la trame :

Le format travaillé permettra d'obtenir des lignes individuelles anonymisées par patients ainsi, des filtres seront possibles afin de recueillir les données.

Principe :

Une ligne – une personne anonyme – avec des colonnes d'informations décrivant sa situation.
(Cf. Trame présentée lors de la réunion et envoyée aux CAMSP par l'ANECAMSP)

La collecte pour 2024 :

Le **rapport quantitatif** 2024 soit « tableau de bord CNSA » sur les données 2023 est décalé au 30 novembre 2024².

Toutefois, la date de remise pour 2025 sur les données 2024 sera à nouveau au 30 avril³.

Un travail est engagé entre la CNSA, la CNIL⁴ et la DGCS⁵ quant aux données qui seront extraites, raison pour laquelle la trame n'est pas encore « officielle ».

¹ Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

² Sous réserve de la finalisation du tdb par la cnsa et sa remise aux éditeurs pour développement.

³ Sauf avis contraire de la CNSA

⁴ Commission nationale de l'informatique et des libertés

⁵ Direction Générale De La Cohésion Sociale

Concernant OrgaMédi Vs2, les développements de ladite nouvelle trame seront opérationnels pour la date indiquée par la CNSA⁶ et nous avons prévu une marge corrective en cas de changement.

Bien évidemment en tant qu'adhérent, le développement de ce nouveau rapport quantitatif ne vous sera pas facturé en sus.

Enfin, nous nous permettons toutefois d'attirer votre attention quant à la remise du RAMA⁷ dit aussi **rapport qualitatif**.

A ce jour, ce dernier est à rendre auprès de vos ARS au 30 avril comme les autres années.

Nous avons quand même abordé le sujet lors de la réunion du 9 février et la CNSA devrait se rapprocher des ARS afin de les tenir au courant.

En effet, le RAMA suit en partie le TDB CNSA comme fil rouge dans sa rédaction mais il n'est pas moins que les activités indirectes, l'étude des bénéficiaires et bien d'autres indicateurs de qualité ne figurent pas dans le tableau de bord CNSA d'où l'importance de valoriser l'activité globale de l'établissement dans son rapport qualitatif : Le RAMA.

InterCAMSP poursuit les accompagnements quant à l'aide à la rédaction du RAMA sur le territoire avec la trame CNSA actuelle⁸ tout en y incorporant les données médicales avec les nouvelles classifications CIM11.

Nous proposons bien évidemment une trame complète de RAMA sur laquelle nous travaillons avec nos adhérents en formation⁹.

Nous vous invitons donc à rédiger votre RAMA dans les délais habituels comme vous aviez l'habitude de faire avec les données extraites grâce aux divers rapports de notre logiciel OrgaMédi.

De notre côté, nous avons fait remonter cette information à l'ARS PACA.

Pour finir, toute l'équipe d'InterCAMSP reste à votre disposition pour de plus amples informations à ce sujet. Une prochaine réunion est prévue avec la CNSA, nous sommes en attente de sa date de report et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Recevez, chers adhérents, l'assurance de notre accompagnement le plus adapté.

Aurore LAMOTTE

Directrice – InterCAMSP

⁶ Non communiqué à ce jour - Sous réserve de la finalisation du tdb par la cnsa et sa remise pour développement.

⁷ Rapport Annuel Moral d'Activité

⁸ Trame en place depuis 2015

⁹ <https://intercamsp.fr/orgamedi-version-2-action-6-realiser-son-rapport-annuel-moral-dactivite-rama/>